

**Synthèse des commentaires du public
Consultation du 15 avril au 6 mai 2021**

**Arrêté portant
suppression du site Natura 2000
« prairies, landes sèches et ruisseaux de la vallée de la Dragne et de la
Maria »**

Un internaute a appelé l'attention sur l'intitulé du projet de suppression du site Natura 2000 « prairies, landes sèches et ruisseaux de la vallée de la Dragne et de la Maria ».